

Compte rendu Comité Directeur

Sujet	Réunion
réunion tenue le	24/09/2018
CR diffusé le	28/09/2018
Référence	201805

Liste des participants

Nom, prénom	Fonction	Présent	Excusé	Absent	Validation
GERARDIN Elisabeth	Présidente	X			
DRUJON Jean	Intervenant	X			
KORCHIA Annie	Secrétaire	X			
GRANVEAUX Hugues	Membre	X			
HENRY Christophe	Trésorier	X			
PARPILLON Max	Membre	X			
PELLEN Jean-Claude	Secrétaire adjoint	X			
LLORENS Philippe	Membre	X			
CAZALS Jacqueline	Membre	X			

Invité :

ORDRE DU JOUR

I) Informations diverses
Subventions
Réunion CR PACA
Feux tricolores:

II) Calendrier stage et autres
Communication club
Vérification lieu d'accueil

III) Passeport

IV) Indemnités diverses
Stages et autres
Conventions/Location Cibles

V) AG

VI) Divers

Spécial jeune
PPR

Elisabeth ouvre la réunion à 19 h 40.

I) INFORMATIONS DIVERSES

A) – Subventions :

Conseil Régional et CNDS : 0 € subvention
Conseil Départemental : 5.500 €

Cela implique une baisse conséquente des recettes. Une réflexion et un point devront être faits pour trouver des solutions pour financer le projet sportif du CD et le salaire de Jean.
Les pistes de réflexion : augmentation des prestations et/ou des cotisations.

B) – Réunion CR PACA:

* Le CR PACA a présenté le PPR : but faire venir des jeunes sur les stages pour détecter des jeunes aptes à intégrer Boulouris.

* Projet : terrain de parcours

* DR : modification : chèques donnés par les clubs à l'inscription

* Dates : - DR : 07/04, 26/05 et 23/06

- TRJ : 14/04, 05/05 09/06

- Championnats régionaux :

Campagne : 16/06

CR EXTERIEUR : 30/06

Format pour le CR EXTERIEUR :

- jeunes : samedi qualificatif + finales

- adultes : dimanche + coupe régionale (matin) + 70 m après midi

Ces compétitions (tir extérieur et tir campagne) sont protégées. Aucune autre compétition aux mêmes dates ne doit être organisée.

Restent disponibles 2 dates seulement : le 02/06 et le 07/07

C) – Feux tricolores :

Cet hiver, les compétitions ont été marquées par le mauvais fonctionnement des feux CHRONOTIR alors que les feux avaient été révisés en août/septembre. Max les a de nouveau renvoyés en août

2018. Une proposition de rachat des feux a été faite pour 1.000 € par la société avec fourniture en contrepartie de 2 nouveaux jeux valant 2.200 €. Ce qui revient à acquérir ces nouveaux feux au prix de 1.200 €. Le comité valide cette proposition.

Les feux seront disponibles pour la 1ère compétition prévue en salle le 17/11 à Châteaurenard.

IL faudrait modifier la convention de mise à disposition des feux par une phrase indiquant que le dernier club utilisateur devra faire passer les feux au club suivant organisant une compétition. Ce dernier devra s'assurer que les feux CHRONOTIR sont complets. Une « check list » sera établie et jointe au contenu du matériel mis à disposition. En cas de pièces manquantes, le club devra en informer le CD13 (Max).

Le chèque de caution demandé au club est maintenu.

D) Revue des comptes

Du fait de la baisse des subventions :

2 aides aux clubs doivent être diminuées,

- 5350 € prestations aux clubs à diminuer
- 6 CD : 1.200 €

Réflexion à mener pour diminuer les dépenses et trouver d'autres recettes.

II) CALENDRIER STAGES ET AUTRES :

A) Communication clubs

Le tableau des stages sera envoyé aux archers en même temps que la NEWS par Jean-Claude.

Les mandats doivent être envoyés 15 j avant la date du stage

B) Vérification lieux d'accueil

Les lieux d'accueil sont passés en revue une nouvelle fois. Les lieux sont confirmés tels que prévus dans le compte rendu de la réunion du CD13 du 02/07/2018.

III) PASSEPORT + PELUCHES

Max se charge de faire réimprimer 200 passeports et de racheter des peluches.

IV) INDEMNITES DIVERSES :

A) Stages et autres :

Il avait été entériné les années précédentes :

- Clubs accueillant des stages : 75€ ½ journée et soirée
150€ journée
- Clubs supports de CD : 200 €
- Clubs organisant l'Arc 13 : 200 €
- ETD : 75 € pour les 2H du vendredi + frais de déplacement
100 € la ½ journée
200 € la journée

Pour l'ETD : 75 € 2H vendredis 100 € ½ j et 200 € j.

Championnats départementaux : avec finale : 200 € SALLE

sans finale : 100 € : Campagne, Nature et 3D.

La fixation de la participation pour le Fédéral et le tir extérieur est reportée.

B) Ciblerie :

Il doit être envisagé de modifier la convention de la location de la ciblerie mise à disposition des clubs : Le prix de la location de la ciblerie mise à disposition lors des différents concours est établi à la cible. Lorsque le CD13 met à disposition des clubs cette ciblerie, un tarif de location différent en fonction de la localisation du club demandeur est décidé.

- Pour les clubs du département : 5€/cible

- Pour les clubs hors du département : 10 €/cible

- Gratuité pour des animations et clubs participant à la réparation.
- c) Conventions de mise à disposition de Jean aux clubs :
Prévoir de les établir. Le planning de Jean est sur le site du CD13.

V) AG :

On maintient le vendredi soir pour la tenue de l'AG du CD13. Elle est donc fixée le vendredi 09 novembre 2018 à 19 h00 à Aix en Provence.

Les rapports des différentes commissions sont à établir :

- Jeunes : Hugues
- Arbitres : Annie
- Cibles : Hugues
- Parcours : Jean
- Projets sportif : Jean
- Matériel : Max
- Communication : Jean-Claude
- Bilan financier : Christophe

VI) NEWS

Sujets pour la NEWS :

- Liste des archers champions sur les différents CF
- Mot de la présidente : baisse des subventions
- Stages
- Article sur le problème des subventions (6000 € de moins)

VII) DIVERS

* Spécial jeunes :

Diffusion des dates des concours « spécial jeunes » avec la NEWS par Jean-Claude.

- Chateaufort
- Marignane
- Gémenos
- St Martin de Crau
- Pélissanne
- Phocéens

* PPR : Dates : 20 au 22/10/2018
18 au 20/02/2019
10 au 12/04/2019

* Réunion de préparation avant l'AG : Lundi 05/11 à 19 h 30 à Marignane

Prochaine réunion :

La prochaine réunion est fixée au lundi 05/11 à 19h30 à Marignane.

La réunion est clôturée à 21 h 50 .

La Secrétaire

La Présidente

Annie KORCHIA

Elisabeth GERARDIN